

PROCES - VERBAL

de l'Assemblée générale de la FSTB , le 20 décembre 1986, à 14h00,  
au Restaurant Bellevue, Bienne (Route de Boujean 1).

---

Présidence : M. M. Favre Président

Sont présents : MM. Ch. Tschachtli 1er Vice-président  
H. Buri 2ème Vice-président

Mlle M.-Ch. Cuche ) dél. Club du Val-de-Ruz  
MM. Ph. Perriard )  
M. Salvi )

L. Bernaschina dél. Club de Neuchâtel

P. Erard ) dél. Club de La Chaux-de-Fonds  
D. Friedli )

A. Luthi ) dél. Club de Lausanne  
M. Veuve )

Ph. Berger ) dél. Club de Fribourg  
F.-X. Migy )

Excusés : Mmes H. Brandt  
Ch. Ferracani  
MM. M. Ferracani  
R. Thiébaud

Notes : Mme M. Madliger

\* \* \* \*

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 1er mars 1986
4. Rapport du Président
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des Vérificateurs de comptes
7. Approbation du budget et fixation des cotisations
8. Rapport des Présidents des différentes Commissions
9. Nominations :
  - du Président
  - des Membres du Comité central
  - des Présidents de Commissions
  - des Sociétés vérificatrices des comptes
10. Propositions des Clubs
11. Propositions du Comité central
12. Divers

\* \* \* \*

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale de la FSTB et souhaite à tous la plus cordiale bienvenue.

1. Appel

Voir la liste des personnes présentes et excusées ci-dessus.

2. Nomination d'un scrutateur

Le Président demande à M. Ph. Perriard de bien vouloir fonctionner comme scrutateur et le remercie.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 1er mars 1986

Ce procès-verbal est accepté sans modification et avec remerciements à la secrétaire.

4. Rapport du Président

\* Après avoir adressé à tous ses sincères remerciements pour l'excellent travail effectué, le Président relate les activités qui se sont déroulées du 1er mars au 20 décembre 1986 (voir annexe no 1).

5. Rapport du Trésorier

\* Voir le rapport du Trésorier en annexe no 2.

- A l'avenir et conformément aux statuts, comptes et budgets seront joints à l'ordre du jour.

- Chaque Président de Club est prié de communiquer au caissier, d'ici au 31 janvier 1987 l'effectif de ses membres au 31 décembre 1986.

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs de comptes n'étant pas encore nommés, décharge des comptes est donnée à Mme Ch. Ferracani et à M. Ch. Tschachtli avec nos sincères remerciements.

Décharge est également donnée au Comité central pour la gestion de la FSTB durant l'année écoulée.

Une discussion s'ensuit quant au contrôle du budget du tournoi 87. M. D. Friedli soulève le point "contrôle du budget du tournoi 87", en relevant que c'est l'assemblée des délégués qui en a le droit de regard, selon les statuts. Or, lorsqu'il a été décidé d'organiser le tournoi 87, il n'y avait pas encore d'assemblée des délégués constituée. Pourtant, chacun s'est déclaré d'accord d'organiser cette manifestation.

Il est précisé que les organisateurs sont responsables du résultat final dudit tournoi. Au stade actuel, tous les membres sont impliqués pour trouver les fonds nécessaires. Le budget final n'est pas encore connu.

Cotisations 87

Les cotisations fixées à frs 5.- par membre et au minimum à fr. 60.- par Club sont maintenues pour une année.

8. Rapport des Présidents des différentes Commissions

a) Commission d'arbitrage (M. M. Veuve)

\* Voir le rapport de M. Veuve en annexe no 3.

b) Commission moniteurs/entraîneurs (M. P. Erard)

M. Erard mentionne la mise sur pied d'un cours formation de moniteurs (12 personnes). Il déplore l'absence d'un résumé écrit à distribuer aux participants. Un cours sera organisé en 1987 sur un thème à convenir. Le Président de la Commission technique souhaite :

- que l'Assemblée des délégués fixe et se prononce sur les buts et les renseignements à créer à l'intention des moniteurs (brevets, diplômes, responsabilités, etc).

Il s'agirait en quelque sorte d'établir un règlement d'application de la FSTB.

Sélection masculine pour le tournoi 87

Face à la préparation du tournoi 87, M. Erard a prévu 2 camps d'entraînement d'une semaine et il augmentera la fréquence des entraînements.

Il soulève la question de la sélection des joueurs face aux principes contenus dans la charte (p. ex. que le jeu est ouvert dans toutes les capacités acquises...), le côté prestigieux d'un joueur sélectionné, etc. D'après lui, ce point est "lourd" pour une seule personne et il souhaiterait que les membres présents définissent sa compétence à ce niveau-là.

Après discussion, il est décidé de réunir les 2 Commissions - des entraîneurs et des arbitres - (avec M. W. Favre), afin de définir :

- a) les critères de base qui permettront de sélectionner les joueurs;
- b) le nombre de personnes (1, 2 ou 3 ?) qui se partageront ce travail.

Par ailleurs, M. Erard se demande si l'on veut continuer de jouer comme nous le faisons, lors de tournois internationaux, ou bien si le TB est appelé à être joué différemment, c'est-à-dire au niveau des nations. Il suggère de discuter au niveau FITB la question nationalisme et charte. Il ne faudrait toutefois pas tomber dans le travers d'autres sports actuels, où gagner est le but principal. Conserver l'état d'esprit du TB est important.

M. Favre relève que cette préoccupation était présente dès le départ du TB. Il pense qu'il faudrait se pencher sur ce problème et proposer autre chose. Il suggère que cette question soit reprise en assemblée, après le tournoi 87.

c) Commission des statuts

M. Ch. Tschachtli relève la satisfaction de la Commission quant à l'adoption des statuts élaborés avec les modifications proposées. Une traduction en langue allemande (par M. Ch. Sieber) est actuellement en cours. Elle sera soumise à M. H. Buri pour lecture courant janvier 87.

Une fois ce travail terminé, la Commission des statuts sera dissoute.

## 9. Nominations

### a) du Président

Le Président est réélu par acclamation.

### b) du Comité

Le Comité élu se composera dorénavant de :

MM. Michel Favre	Président
Charles Tschachtli	1er Vice-Président
Hermann Buri	2ème Vice-Président
Mme Marguerite Madliger	Secrétaire
MM. Alex Luthi	Trésorier
Laurent Bernaschina	Membre
Patrick Erard	Président Comm. formation et entraî.
Marco Veuve	Président Comm. technique et arbitr.

### c) Nomination des Commissions

#### 1. Commission technique et d'arbitrage

Président réélu : M. Marco Veuve.

#### 2. Commission de formation des entraîneurs et moniteurs

Président réélu : M. Patrick Erard. (pour 1 an).

### d) Nomination des Sociétés vérificatrices des comptes

Les Sociétés vérificatrices ont été choisies dans l'ordre suivant :

1er vérificateur	:	La Chaux-de-Fonds
2ème vérificateur	:	Fribourg
Suppléant	:	Lausanne.

Le caissier convoquera les Vérificateurs de comptes avant l'assemblée (ou 1 heure avant seulement) pour vérifier les comptes.

## 10. Propositions des Clubs

Le Club de La Chaux-de-Fonds propose :

### a) l'officialisation des "cahiers du TB" comme organe médiatique de la FSTB, afin d'améliorer la communication au sein de la FSTB.

Après discussion, cette proposition est agréée et chaque Club fournira à M. M. Veuve une demi-page des événements passés, pour les pages de fond. La fréquence de parution sera par date définie et non pas par date fixe.

L'indemnité de frs 50.- à verser aux rédacteurs pour leurs frais est maintenue.

b) Création d'un calendrier de rencontres entre les membres de la FSTB

Cette proposition est également retenue. Un schéma sera établi d'après les indications des Clubs qui fixeront des rencontres au fil des saisons et les communiqueront à l'AG. Ce calendrier sera également diffusé à l'étranger, ce qui évitera les collisions de dates.

Chaque Club prend note de cette conclusion.

c) Instauration de rencontres mixtes lors des tournois internationaux, et soumissions de cette propositions à la prochaine AG de la FITB

Chacun étant sensible à cette proposition qui demande réflexion, ce point sera discuté dans le cadre de la FITB, lors de la prochaine AG.

11. Propositions du Comité central

Néant.

12. Divers

- Comité continental

Les pays suivants en feront partie : Angleterre, France, Suisse et éventuellement d'autres pays européens.

- Papier à lettres

M. Favre se mettra en rapport avec M. A. Luthi pour la confection de papier à lettres. Pas d'opposition.

- Rencontre avec la France à Strasbourg

Celle-ci a été annulée.

- Déplacement à Bordeaux entre les 11 et 15 mars 1987

Il est prévu qu'une équipe se déplace (év. durant le week-end) pour autant que les conditions soient convenables. Pas d'opposition.

- L'article de M. M. Veuve paru dans le journal Education a permis de recueillir 4 demandes d'informations sur le TB. Il sera repris dans les cahiers du TB.

- Licences : Afin de terminer les licences, M. Tschachtli prie les Clubs de lui envoyer les compléments d'indications (photos, dates d'entrée, liste des membres).

- Le Président demande que chaque Club envoie d'ici au 31.01.1987 la liste des personnes qui pourraient faire jouer au TB les participants de tous les pays lors des Jeux mondiaux de la Paix, le 5 juillet 1987, d'une part, et ceux qui pourraient participer par leur aide au tournoi 87 de TB, du 27 juillet au 3 août 1987, d'autre part.

- M. Tschachtli remercie M. H. Buri pour le travail effectué en Suisse alémanique et dans le cadre de la SKTSV, informations, présentation de la charte, cours d'introduction à Zoug, démonstration, tout ceci avec le bon esprit du TB respecté. Nous espérons qu'une Fédération pourra prochainement se constituer en Suisse allemande, ce qui nous aiderait à adhérer à l'ASS.
- M. P. Erard souhaiterait que la charte soit élaborée dans une version simplifiée qui serait plus particulièrement destinée aux jeunes. Une telle charte est d'ores et déjà en travail (M. J. Andrews).

La séance est levée à 16h55.

\* \* \* \*

\* Annexes : ment. (3)